

Image not found or type unknown



## Cautionnement appartement à louer

Par **quickbrain**, le **01/12/2013** à **12:38**

Bonjour,

Je suis actuellement confronté aux difficultés de cautionnement pour un appartement en location. Bien que je sois un apprenti et que mes revenus fassent 3 fois le loyer, le propriétaire me demande quand même une caution.

A t-il le droit?

Merci d'avance de votre réponse

Par **Philp34**, le **01/12/2013** à **16:06**

Si je puis vous être utile .....

Bonjour,

Oui, justement c'est en raison de votre qualité professionnelle d'apprenti que le bailleur peut vous demander une caution combien même vous percevrez un salaire représentant 3 fois le montant du loyer (hum ! quel employeur !)

Salutations.

Par **iron911**, le **05/12/2013** à **20:33**

Bonjour,

C'est le fait que tu sois apprenti qui doit poser un problème au propriétaire.

Néanmoins, je pense que tu auras des informations intéressantes concernant la caution sur le site suivant:

<http://toutpourlappart.com/cautionnement-appartement-alouer.php>

Bon courage!

Par **janus2fr**, le **06/12/2013** à **08:23**

Bonjour,

Peu importe votre statut, apprenti ou non, le bailleur a tout à fait le droit d'exiger une caution. La seule différence apportée par le statut d'apprenti, c'est que si la location envisagée est une location vide et que le bailleur a souscrit une assurance loyers impayés, il ne peut normalement pas demander de caution, sauf justement pour un apprenti (ou étudiant). Donc soit la location est meublée, ou location vide et le bailleur n'a pas d'assurance loyers impayés, il peut exiger une caution quelque soit le candidat locataire, soit la location est vide et le bailleur a une assurance loyers impayés et il peut exiger une caution dans votre cas car vous êtes apprenti.

Par **quickbrain**, le **04/03/2014** à **15:24**

Oui, j'ai pu trouver certaines réponses à mes questions sur le site recommandé <http://toutpouurlappart.com> cautionnement-appartement

Par **quickbrain**, le **04/03/2014** à **15:30**

Oui, j'ai pu trouver certaines réponses à mes questions sur le site recommandé [<http://toutpouurlappart.com> cautionnement-appartement]  
Merci pour tout  
Quickbrain